



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question au Gouvernement n° 3198

Texte de la question

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

M. le président. La parole est à Mme Yvette Benayoun-Nakache, pour le groupe socialiste.

Mme Yvette Benayoun-Nakache. Ma question s'adresse aussi à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Madame la ministre, je suis également très sensible au malaise des médecins généralistes (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants), qui est bien réel. Comme d'autres députés, j'ai été interpellée dans ma circonscription par leur mouvement qui prend aujourd'hui une ampleur considérable. Nous connaissons tous le travail de ces médecins qui sont souvent les premiers professionnels de santé présents auprès de nos concitoyens pour répondre à leur détresse, et physique et morale.

M. François Rochebloine. Eh oui !

Mme Yvette Benayoun-Nakache. Si le mouvement se cristallise sur les demandes de revalorisation des actes, celles-ci ne peuvent cependant être disjointes de la nécessité de faire à nouveau du médecin généraliste l'un des piliers de la médecine en France, car l'acte médical est intellectuel et technique.

Les différentes réunions du « Grenelle de la santé » en 2001, et la prochaine lecture à l'Assemblée nationale d'un texte sur la rénovation des rapports entre les organismes d'assurance maladie et les professionnels de santé libéraux montrent, madame la ministre, votre attachement au dialogue avec l'ensemble de ces professions. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.*) Elles prouvent également la volonté de la majorité d'instaurer un cadre plus adapté, pour favoriser une meilleure reconnaissance de la place des médecins généralistes dans notre système de soins.

A la veille de la rencontre entre la CNAM et les médecins généralistes, pouvez-vous, madame la ministre, nous faire part des réponses qui pourraient leur être apportées et dont vous nous avez déjà donné un aperçu ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité, qui va pouvoir faire une brève réponse...

M. Philippe Briand. Il n'y a plus qu'un ministre au Gouvernement !

Mme Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité. Madame la députée, votre question montre à quel point nous sommes sensibles au malaise des médecins de ville, des médecins de famille (*Rires et exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants*) sur tous les bancs de cette assemblée. Je vous remercie de vous en être fait l'écho.

Il est vrai que ce malaise est ancien. Il résulte de toutes les contraintes que j'ai décrites tout à l'heure. Il est vrai aussi que ce gouvernement a essayé d'apporter des réponses aux différents problèmes.

Outre la question de la rémunération, vous avez ainsi voté des aides à l'installation en milieu rural et en milieu urbain. Vous avez voté des moyens pour assurer la création de maisons de garde, qui permettent aux médecins d'instaurer un tour de rôle collectif...

M. Bernard Accoyer. C'est une carte de vœux !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Vous avez voté des crédits supplémentaires pour les réseaux, afin d'organiser un meilleur partenariat entre la médecine de ville et l'hôpital, ce qui est indispensable dans un système mixte.

M. Lucien Degauchy. Apparemment, la majorité n'a pas voté les bonnes mesures !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Et, bien sûr, vous êtes extrêmement attentifs à la revalorisation du rôle des médecins. Il est vrai que, comme vous l'avez souligné fort justement, le médecin de famille est celui qui a le premier contact. C'est lui qui établit le premier diagnostic. *(Exclamations et huées sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)*

M. Lucien Degauchy. Ce n'est pas le problème !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. C'est lui qui entretient un lien personnel et humain avec les familles. Or, à l'heure précisément où la médecine devient de plus en plus technique, c'est-à-dire bien sûr plus performante mais aussi plus déshumanisée, il faut absolument que ce rôle soit davantage reconnu.

M. Thierry Mariani. C'est creux ! Il n'y a rien !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. C'est ce que nous faisons avec le « Grenelle de la santé », avec ce texte que vous avez voté et sur lequel nous reviendrons jeudi prochain. Il s'agit de revaloriser encore le rôle des médecins de famille et de renforcer la considération qu'on leur doit. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)*

Données clés

Auteur : [Mme Yvette Benayoun-Nakache](#)

Circonscription : Haute-Garonne (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3198

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 janvier 2002